



Grandvillers Aux Bois - Beaupuits

Bulletin Municipal - Décembre 2017

Le mot du Maire

En cette fin d'année 2017, Grandvillers-aux-Bois connaît enfin la mise en route de différents chantiers qui étaient espérés et attendus. L'an passé à la même période, nous évoquions dans ce bulletin les difficultés rencontrées avec le Département pour réaliser les travaux de sécurisation de la Rue du Bois de Coupelle. Depuis la fin du mois de novembre et après plusieurs réunions, l'entreprise Labbe réalise les travaux que le Conseil Départemental nous a finalement autorisés à faire. Nous en profitons pour procéder à divers petits aménagements comme le prolongement de la Rue du Chemin Blanc sur une dizaine de mètres.

Le Département quant à lui gère les travaux de la fibre optique : ils ont débuté cet automne et se poursuivent depuis. Ils devraient se terminer au cours du premier semestre.

Concernant le columbarium, c'est l'entreprise SBT Columbarium qui a été retenu afin de réaliser celui-ci dans le cimetière de Beaupuits.

Pour les plus jeunes, le Syndicat Scolaire (SIRS), qui étudiait depuis plusieurs années la réalisation de la construction d'une cantine et d'un accueil périscolaire, est passé à la phase de réalisation. En effet depuis le début du mois de décembre, les travaux ont commencé sur le terrain jouxtant l'Ecole de Bailleul-le-Soc. La fin de chantier est prévue pour la rentrée scolaire de septembre prochain.

Enfin d'un point de vue administratif, au 1^{er} janvier 2018, c'est la Communauté de Commune du Plateau Picard qui prendra en charge la gestion de l'eau potable à la place du Syndicat des Eaux de Pronleroy, sans aucun changement pour les usagers.

Loin de nous décourager, avec l'ensemble des conseillers municipaux, que je tiens à remercier pour leur participation active, nous souhaitons vous assurer de notre engagement à continuer à améliorer le cadre de vie de notre commune, afin que les projets se concrétisent et se réalisent.

La fin de l'année approche et c'est le temps réjouissant des fêtes, qui ravissent et enchantent petits et plus grands. Avec l'ensemble des Conseillers Municipaux, nous vous souhaitons de très belles fêtes de Noël et une très bonne année 2018.

Bien cordialement, Bertrand Candelot

Les échos du conseil

Travaux rue du bois de coupelle : Vous avez pu le constater, les travaux de mise en sécurité rue du bois de coupelle ont commencé le 27 novembre. Après plusieurs réunions avec le conseil départemental, il nous a été imposé de réaliser les travaux selon des critères très stricts, relativement différents des choix que nous avons faits au départ.

Un plateau surélevé au niveau du passage piétons de la salle polyvalente, un cédez le passage devant la salle polyvalente pour les véhicules en provenance de Rouvillers et la réfection des îlots matérialisant les emplacements de stationnement sont les principaux aménagements retenus pour sécuriser la rue.

Les travaux seront terminés pour Noël, les riverains en bénéficieront enfin.



Columbarium : C'est la société SBT Columbariums qui a été retenue pour la pose de columbariums dans le cimetière de Beaufuits. Six concessions, un espace de dispersion et une stèle jardin du souvenir vont être aménagés dans le coin Sud Est du cimetière. Les travaux auront lieu au cours du 1er semestre 2018.

A noter qu'il sera possible, pour ceux qui le souhaitent, de reposer en cave urne au cimetière de Grandvillers aux Bois.



Prévention

La fin d'année est une période sensible aux cambriolages, la gendarmerie nous invite à communiquer son message de prévention. Vous trouverez ci-dessous les bonnes pratiques pour vous prémunir au mieux contre ce risque.

Les délinquants ont commencé « leurs courses de Noël » ! La période actuelle est propice aux cambriolages de résidences et de commerces. Malgré une baisse depuis le début de l'année, les cambriolages sont en forte recrudescence à cette période.

Voici quelques précautions à prendre pour éviter le cambriolage ou le rendre difficile.



Conseils pratiques :

- Equipez les portes et fenêtres de systèmes de sécurité et de fermeture fiable (verrous, volets, grilles, barreaux, œilleton, entrebâilleur, alarme, ...)
- Installez un éclairage extérieur avec détecteurs de présence ;
- Verrouillez systématiquement les portes à double tours ;
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés
- Si vous perdez vos clés, pensez à changer les serrures rapidement ;
- Laissez un double de clés chez une personne de confiance plutôt que de les cacher ;
- Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs (éviter les lieux les plus accessibles !)
- Ne laissez pas votre sac à main et les clés dans l'entrée ou dans votre véhicule ;
- Evitez de laisser accessible les objets facilitant l'effraction (échelle, ...)
- Faites un inventaire de vos objets de valeur (n° de série, description précise, photos, ...). Pour vous faciliter cette démarche, rendez-vous sur le site : www.objets-voles.fr

Si malgré ces mesures, vous êtes victime d'un cambriolage

- Ne touchez à rien et appelez le 17 ;
- Faites l'inventaire des objets volés (marque, détails, n° de série, factures, photos, ...). Ces renseignements sont précieux pour identifier et vous restituer les objets découverts ;
- Faites opposition auprès de votre banque en cas de vol de carte bancaire ou chéquier) ;
- Allez déposer plainte.

Ayez le réflexe 17 pour signaler toute présence de véhicule et/ou individus vous paraissant suspect (donner des éléments précis comme le type, la marque, la couleur et l'immatriculation du véhicule, la tenue vestimentaire des personnes).

A vos agendas ...



Il n'y aura **pas de collecte** des ordures ménagères les **lundis 25 décembre** et **1^{er} janvier**.

Des **collectes de remplacement** auront lieu les **mardis 26 décembre** et **2 janvier**.

Balayeuse : Pour que nos rues soient des plus belles pour les fêtes, la balayeuse passera le **20 décembre**. Pour lui permettre de passer partout, merci de ne pas garer vos véhicules dans la rue ce jour-là.



Pour ceux qui bénéficient de trottoirs en macadam et qui le peuvent, merci de les balayer car ceux-ci ne sont pas faits par la machine. Le résultat sera encore meilleur. Merci à toutes et à tous.

Retour sur les évènements

SORTIE COMMUNALE À AILLY SUR NOYE

Ce sont deux bus qui sont partis cette année pour le spectacle « Le souffle de la Terre » d'Ailly sur Noye.

Le Souffle de la Terre raconte le destin d'un peuple régulièrement envahi, opprimé, meurtri, mais qui a su inlassablement résister, reconstruire, trouvant la force de labourer la terre, d'engranger les moissons, et de dresser toujours plus haut la flèche de ses cathédrales.

Les 90 personnes qui s'étaient inscrites cette année sont toutes revenues enchantées par les magnifiques tableaux qui se sont succédés tout au long du spectacle.



BEAUPUITS, UNE TERRE FERTILE

La nature nous réserve parfois de belles surprises. Robert Duchesne passe beaucoup de temps dans son jardin de Beaupuits à soigner ses plantes et son potager. Fruit de son travail, c'est une citrouille de 40 kg qu'il a récoltée cette année ! Eh non, elle n'a pas terminé en monstre d'Halloween, mais a ravi le palais de ses voisins avec qui il l'a partagée.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme tous les ans nous nous sommes retrouvés le 11 Novembre au monument aux morts pour honorer la mémoire des soldats morts au combat. Aînés et jeunes ont pu partager un moment agréable autour d'un verre juste après la cérémonie.

Sensible aux traditions et à notre histoire, le conseil municipal vous invite à participer aux différentes cérémonies qui sont de bons moments de convivialité.

REPAS DES AÎNÉS DU 26 NOVEMBRE

Les aînés du village et le conseil municipal se sont retrouvés à la salle des fêtes de Grandvillers Aux Bois pour partager un repas préparé par la Petite Marmite. Au menu, une assiette fraîcheur, suivie d'une marmite de saint-jacques et gambas, une cocotte de veau aux morilles avec son endive braisée, une assiette de fromages et pour finir un café gourmand.

Un délicieux repas qui a régalé les 51 invités.

Les photos sont disponibles sur le site internet de la commune.



Informations

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Une permanence sera tenue en mairie le **30 décembre 2017** de **10h à 12h** pour permettre l'inscription sur la liste électorale des nouveaux résidents et jeunes majeurs.



CARTE GRISE : LES DEMANDES SE FONT SUR INTERNET

Pour obtenir sa carte grise, il fallait auparavant se rendre à la préfecture. Depuis le 6 novembre, cette démarche est dématérialisée avec pour objectif de faire gagner du temps au citoyens et de renforcer la lutte contre la fraude. Un site a été mis en place par le gouvernement : immatriculation.ants.gouv.fr

Voici les différentes étapes pour obtenir sa carte grise :

- Créer un compte ANTS
- Remplir les documents en ligne
- Joindre un justificatif d'identité et de domicile.

Une zone spéciale a été mise en place à la préfecture pour aider ceux qui n'ont pas d'accès à internet ou qui n'arrivent pas à effectuer la démarche en ligne.

DU COTÉ DES ASSOCIATIONS :

Les rendez vous du Comité des Fêtes :

Samedi 3 février à 20h : Belote
Samedi 7 avril à 20h : Belote
Lundi 21 mai : Vide Grenier

Les après-midi du club des retraités :

Lundi 22 janvier à 14h
Lundi 19 février à 14h
Lundi 19 mars à 14h
Lundi 16 avril à 14h
Lundi 28 mai à 14h

Retrouvez encore plus d'informations sur le site internet de la commune
www.grandvillersauxbois-beaupuits.fr

MAIRIE DE GRANDVILLERS AUX BOIS :

1, Rue du Calvaire
Téléphone : 03 44 41 07 27
E-Mail : mairie-gab@wanadoo.fr

Ouverture: Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Permanence le lundi soir de 18h à 19h30.
Pendant les vacances scolaires, seule la permanence du lundi soir est assurée.